

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE D'EFOULAN

SECRETARIAT GENERAL

BP :204 EFOULAN

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGIONAL

MVILA DIVISION

EFOULAN COUNCIL

GENERAL SECRETARY

BP: 204 EFOULAN

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°007/AONO/C-EFOU/CAB-M/SG/CIPM/2020 DU 08/07/2020. POUR LES
TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES
LOCALITES DE MELANGUE II ET MEKA'A, COMMUNE
D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD**

FINANCEMENT : FEICOM/ COMMUNE D'EFOULAN

1. Objet

Le Maire de la Commune d'EFOULAN, Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune d'EFOULAN, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique dans les localités de Melangue ii et Meka'a, Commune d'Efoulan, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'offres concernent l'extension d'une ligne BT en câble almelec 4x25mm² au village MELANGUE II, la construction d'une MT Mono en câble almélec 34mm² sur l'axe MELANGUE II – MEKA'A d'une distance globale de 1,6 km, d'un réseau mixte MT/BT Mono de 0,4 Km, d'un réseau BT sur 0,2 km au village MEKA'A, la pose d'un transformateur H61-25 KVA et 08 branchements particuliers.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de de **29 978 884** (vingt-neuf millions neuf cent soixante-dix-huit mille huit cent quatre-vingt-quatre) de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun, possédant une expérience certaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'électrification, objets du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés conjointement par le FEICOM et la Commune d'EFOULAN.

6. Cautionnement provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI, d'un montant de **599 578** (cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit)

francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'EFOULAN (Tél : 677 55 33 87/699 79 48 92) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable dans les caisses de la Recette Municipale d'EFOULAN (Tél : 696 55 17 20). Le soumissionnaire pourra saisir l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en cas de difficultés liées à l'obtention du DAO.

8. Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan (où un agent de la commune les recevra), au plus tard le, **30/07/2020 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée à l'adresse de la Mairie d'EFOULAN et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/C-EFOU/CAB-M/SG/CIPM/2020 DU 08/07/2020. POUR LES TRAVAUX
D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES LOCALITES DE MELANGUE II ET
MEKA'A, COMMUNE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD »
Financement : FEICOM/ COMMUNE D'EFOULAN.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises dans le Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente le cas échéant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres qui se fera en une seule phase, aura lieu le, **30/07/2020** à partir de **15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics d'EFOULAN dans la salle de réunion de la Mairie d'EFOULAN.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

12. Critères d'évaluation des Offres

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

➤ Critères éliminatoires

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;

- c) Note technique inférieure à 5/7 de « oui » par rapport aux critères essentiels ;
- d) Non-respect des délais d'exécution ;
- e) Dossier non conforme aux prescriptions du DAO suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- f) Omission dans l'Offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Absence d'une note méthodologique dans l'Offre Technique ;
- i) Non acceptation d'une des conditions du marché (CCAP, CCTP, CCES, plans types non paraphés ou non datés, ou non signés par le soumissionnaire.

➤ **Critères essentiels**

L'évaluation des Offres Techniques sera faite suivant les critères essentiels détaillés dans la grille de notation (Pièce N°12 du présent Dossier d'Appel d'Offres).

Seules les offres ayant obtenues une note technique supérieure ou égale à 5/7 de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

13. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

14. Attribution

L'adjudicataire sera le soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de la Commune d'EFOULAN.

16. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'EFOULAN se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Fait à EFOULAN, le **08 JUL 2020**.....

Le MAIRE



Eule Adjom Richard

Ampliations :

- SOPECAM
- ARMP (Pour publication et archivage) ✓
- PREFET/MVILA
- DDEE/MVILA
- DD MINMAP/MVILA
- DDEPAT/MVILA
- P/CIPM/CE
- RM/CE
- Affichage
- Chronos/Archives